



institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

Itinéraires

L'Europe du développement: tendances et conséquences pour la recherche et la formation

Louk Box

Leçons inaugurales n° 10

ITINÉRAIRES
Leçons inaugurales
n° 10

L'Europe du développement : tendances et conséquences pour la recherche et la formation

Louk BOX

Président de l'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI) et professeur à l'Université de Maastricht

Texte de la leçon inaugurale prononcée le 19 octobre 2004 lors de la séance d'ouverture de l'année académique 2004-2005 de l'Institut universitaire d'études du développement (iuéd), Genève

© iuéd, février 2005

CHF 5.–

INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT

Service des publications

Case postale 136 – CH-1211 GENÈVE 21

www.iued.unige.ch – publications@iued.unige.ch

Madame la Présidente du Conseil de fondation de l'iuéd,
Monsieur le Président du Conseil de fondation de l'IUHEI¹,
Monsieur le Directeur de l'iuéd,
Chers étudiants pour qui nous sommes venus ici et à qui je m'adresse principalement,
Chers (illustres) collègues qui avez fait tant pour notre interdiscipline,

Vous m'avez autant étonné qu'honoré en m'invitant à prononcer cette leçon inaugurale. C'est une première pour moi, d'autant plus impressionnante qu'elle se déroule à Genève et d'autant plus stressante que je dois parler dans la langue de nos ancêtres, les Calvin, les Rousseau et, pourquoi pas, les De la Rive², chercheurs et éducateurs en cette illustre Université de Genève.

La coopération au développement est-elle un secteur sérieux en Europe ? Telle est la question que je vous pose, et que je me pose, aujourd'hui. On ne peut plus l'éviter lorsque le directeur général du développement auprès de la Commission européenne, Koos Richelle, affirme : « *Development cooperation is not a serious sector* » – la coopération au développement n'est pas un secteur sérieux.

Certes, la question s'est posée dès la naissance de notre discipline académique et de sa notion de développement (Rist 2002). Cette « interdiscipline » se base sur des questions économiques fondamentales, mais elle s'est transformée suite aux contributions de l'anthropologie, de l'histoire, de la sociologie, de la science politique, de la psychologie, et également de la philosophie, du droit, de l'agronomie et autres ingénieries.

Mais Koos Richelle alla plus loin encore dans le discours qu'il adressa le 28 septembre 2004 à un public de parlementaires, d'universitaires et de praticiens européens tous intéressés aux problèmes du développement. Il ajouta : « Ce n'est pas un secteur sérieux puisqu'il lui manque une base académique et une base empirique de faits et de données. » Cet Hollandais est connu pour son franc-parler dénué de toute langue de bois. Mais a-t-il raison ? Est-il vrai qu'il manque à notre discipline une base académique et un corpus de données empiriques faisant l'objet d'un consensus satisfaisant ? Pour le dire en des termes plus forts, si Richelle a voulu dire que ce secteur manque de professionnalisation, a-t-il raison ? Et où en sommes-nous au niveau européen avec cette professionnalisation ? Il serait trop facile de renvoyer Richelle au corpus des milliers de livres et d'articles publiés par des éditeurs académiques respectables, à l'existence de centres de recherche dédiés au développement comme l'iuéd, à une association professionnelle comme l'EADI qui fête ses trente ans. Koos Richelle nous connaît mieux ; il est un des nôtres, et il nous veut du bien. Cependant, il affirme : « *Development cooperation is not a serious sector.* »

¹ Institut universitaire de hautes études internationales.

² Il faut signaler à ce propos que le nom complet de l'auteur est Louk de la Rive Box. Ce dernier est, depuis le 1^{er} janvier 2005, recteur de l'Institute of Social Studies (ISS) à La Haye. [N.D.E.]

L'Europe du développement : des transformations fondamentales

Des transformations fondamentales dans la coopération européenne ont été signalées durant la conférence où Richelle a émis le commentaire cité en exergue. Réunis par la Société pour le développement international (SID) et l'EADI à La Haye, une centaine de ministres, de parlementaires, de chercheurs, de praticiens et de journalistes ont formulé les tendances principales³. Etait surtout concernée l'Europe des vingt-cinq, mais je crois que les conclusions sont aussi intéressantes pour les pays non membres ; j'en note trois.

1. L'Europe jouera, bon gré mal gré, un rôle toujours plus important dans les relations internationales

Actuellement, l'Europe est un acteur principal *virtuel* en termes de relations commerciales et de relations d'aide, qui se trouve devant l'alternative suivante : sombrer dans l'insignifiance ou gagner la confiance des pays tiers. Avec le développement rapide de nouveaux acteurs comme la Chine et la récente coalition de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud⁴, le paysage des relations Nord-Sud change fondamentalement. La majorité de la population mondiale habitera dans ces pays où se créeront vite de nouveaux marchés.

Cette importance virtuelle de l'Europe doit se transformer en *importance réelle*. L'Europe et ses Etats membres ne peuvent plus attendre la création d'une politique internationale cohérente. Or, cela paraît peu probable dans la confédération européenne actuelle, qui se trouve à un carrefour historique. Allons-nous choisir le chemin de droite, qui comporte un minimum de cohésion en politiques sociales, ou le chemin de gauche, orienté vers une intégration autour d'un modèle rhénan (d'ailleurs en pleine discussion aussi bien en Allemagne qu'en France) ? Ou continuerons-nous tout droit, cahin-caha, devant sans cesse adapter les stratégies aux intérêts du moment ? La Confédération helvétique pourrait peut-être aider l'Union européenne en cette matière...

Plus l'Europe attend, moins probable sera la transformation de son importance virtuelle en importance réelle. Si la Commission européenne parvient à se forger un rôle complémentaire à celui des Etats membres grâce à une politique internationale cohérente, l'acteur virtuel peut se muer en acteur réel. Cela est déjà le cas dans le champ de la finance et du commerce internationaux, témoin le rôle de la Commission européenne lors des négociations à Monterrey⁵.

La conséquence pour notre profession est manifeste : les études du développement s'articuleront toujours d'avantage avec les études internationales, sous peine d'insignifiance croissante. Cette relation doit cependant être réciproque : les études des relations internationales se sont fortement orientées vers la concurrence et les conflits, et pourraient bénéficier de l'approche complémentaire que représentent la coopération et le développement.

³ <<http://www.euforic.org/sid-europe/>>.

⁴ <<http://www.corpwatch.org/article.php?id=7250>>.

⁵ Voir la déclaration du ministre irlandais Tom Kitt à ce sujet : <http://www.euforic.org/sid-europe/detail_page.phptml?&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=SID&&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=SID&page=conf2004_speeches_kitt>.

2. Dans un contexte de négociations mondiales, la coopération internationale européenne s'orientera toujours plus vers les questions structurelles

Les trois dossiers principaux seront le commerce, la sécurité et la migration. Les projets classiques de développement perdront de leur importance. Une approche européenne est d'autant plus cruciale dans ces trois champs que, contrairement aux années 1980 et 1990, il n'y a plus de consensus de Washington⁶. D'autres points de vue font leur apparition, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres, et l'Europe peut orienter sa coopération internationale vers la création d'un consensus nouveau, éventuellement un consensus de Genève.

Le commerce

En ce qui concerne le commerce, un des plus grands obstacles à une entente Nord-Sud réside dans la politique agricole commune (PAC). Des initiatives ont été prises pour diminuer les effets néfastes de cette politique⁷, mais il en faudra encore d'autres pour faciliter une entente lors des négociations de l'OMC à Hongkong en décembre 2005.

L'accès au marché européen⁸, le soutien à l'infrastructure et l'appui à la formation⁹ sont considérés comme essentiels pour les pays les plus pauvres¹⁰. Les démarches pour établir des accords de partenariat économique¹¹ ont débouché sur des résultats dont les pays unis par l'Accord de Cotonou paraissent satisfaits¹².

La sécurité

Le dossier de la sécurité suit en importance celui du commerce. La notion de sécurité a été redéfinie pendant la dernière décennie selon trois dimensions : celle de la sécurité humaine, celle de la prévention des conflits et celle de la lutte contre le « terrorisme ». La notion de sécurité humaine est apparue comme une réponse à la situation mondiale post-1989 et au déclin de la notion de sécurité nationale ; la coopération au développement a alors cherché de nouvelles articulations avec les politiques de défense (Box 1992). L'idée fut élaborée par Mahbub ul Haq et d'autres dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, établissant ainsi un lien conceptuel entre les notions de sécurité globale et de développement humain. Une Commission des Nations unies pour la sécurité humaine fut créée en 1999 et un fonds correspondant établi¹³. Pour Kofi Annan, la sécurité humaine va bien au-delà de la sécurité traditionnelle et doit inclure le développement économique, la justice sociale, la protection de l'environnement, la démocratisation, le désarmement et le respect des

⁶ <http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/Webconswash.pdf> et <<http://www.commercemonde.com/040/sommaire/s012.html>>.

⁷ <<http://agritrade.cta.int/capreform/>>.

⁸ Voir S. Maxwell et P. Engel, <http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Fr_Content/Navigation.nsf/index.htm>.

⁹ Voir H. Solignac Lecomte, <http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Fr_Content/Navigation.nsf/index.htm>.

¹⁰ <<http://www.euforic.org/docs/200409301650121028.pdf?&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=EUFORIC&workgroup=>>>.

¹¹ <http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Fr_Content/Navigation.nsf/index?readform&http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Fr_Content/Content.nsf/0/05dc6f7a24705f38c1256cf300485378?OpenDocument>.

¹² <http://www.delcaf.cec.eu.int/fr/dossiers_speciaux/ape.htm>.

¹³ <http://www.humansecurity-chs.org/finalreport/outline_french.html>.

droits de l'homme. Aussi la notion devient-elle très large jusqu'à se confondre avec la notion du développement comme tel¹⁴.

Une deuxième dimension servant à définir la notion de sécurité est celle de la prévention des conflits. Elle s'avère importante aussi bien au niveau des Nations unies que dans les projets en faveur d'une politique extérieure européenne. La notion de partenariats régionaux en particulier revient au niveau européen, comme par exemple actuellement à propos du Soudan. Pareilles guerres civiles peuvent, pour reprendre les mots de Paul Collier, faire tomber beaucoup de pays les plus pauvres dans un « *conflict trap* » (un « piège à conflits »), ou le « développement à l'envers »¹⁵.

Pendant la conférence de La Haye mentionnée plus haut, le ministre mozambicain a fait un plaidoyer pour le Zimbabwe, demandant que l'Union africaine y joue son rôle. Il notait avec ironie qu'apparemment le boycott européen n'avait pas connu un grand succès et qu'il valait mieux laisser l'affaire aux Africains et à leur Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique¹⁶ si l'on voulait éviter une guerre civile. Ainsi, la régionalisation se manifeste aussi bien sur le plan de la politique commerciale que sur celui de la politique extérieure et de la sécurité.

La troisième dimension, c'est celle de la sécurité contre le prétendu terrorisme¹⁷, née après le 11 septembre 2001. Les attaques d'Al-Qaida ont eu des effets immédiats pour les politiques de développement, surtout à cause du lien artificiel qui a été créé avec l'invasion de l'Iraq. Cela a provoqué un débat d'une part sur la valeur du multilatéralisme comme tel, mais d'autre part aussi sur le supposé choc des civilisations (Huntington). Pour l'Europe, la conséquence a été un blocage complet en raison de la division entre ceux qui ont formé la coalition pour intervenir en Iraq et ceux qui se sont opposés à une telle invasion. Le développement d'une politique extérieure et de sécurité en a souffert, de sorte que l'Europe s'est marginalisée aussi bien au niveau des Etats membres que de l'Union européenne, comme Epstein le formule à l'apremment¹⁸.

Somme toute, la politique européenne de développement va se trouver toujours plus confrontée à la politique extérieure et de sécurité, ou plutôt au manque d'une telle politique.

La migration

Reste un troisième dossier qui change la donne pour les politiques de développement : la migration. Alors que la libre circulation des travailleurs dans l'espace de l'Union européenne a fait l'objet d'une grande attention à Bruxelles, on n'a fait que peu de cas de l'immigration – ou de l'admission contrôlée de travailleurs en provenance de pays extérieurs de l'Union. Un nouveau mode de relation est prévu avec des pays africains, mais peu se fait.

Ce dossier fut d'ailleurs un des points d'achoppement les plus virulents lors des négociations de Cotonou, à cause de la politique de certains Etats membres comme les

¹⁴ <<http://www.un.org/french/millenaire/sg/report/full.htm>>.

¹⁵ <<http://www.un.org/esa/documents/Development.and.Conflict2.pdf>>.

¹⁶ <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier_international/maintien_paix/acteurs/paixafrique.shtml>.

¹⁷ <<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/02/DERRIDA/11005>>.

¹⁸ <http://www.du.edu/gsis/spotlight/archive/may/isa%20papers/epstein_europe.pdf>.

Pays-Bas. L'Europe est en effet un espace d'immigration massive sans politique correspondante¹⁹, ce qui provoque des critiques au niveau international²⁰.

Ainsi, l'Europe cherche à faire des arrangements avec des partenaires, surtout africains, pour « organiser » les flux migratoires ; le « comment » de ces arrangements, par contre, n'est pas clair du tout.

Trois dossiers prioritaires : trois champs où l'Union européenne vit des expériences très variées. Le dossier du commerce est ancien et bien établi, même si son lien avec les politiques de développement est plutôt limité²¹ ; le lien de la sécurité avec les politiques de développement est encore plus ténu, et celui de la migration quasi inexistant. L'articulation avec les politiques de développement ne va pas du tout de soi. Je note que l'importance qu'on donne à ces dossiers n'a aucune commune mesure avec l'expérience que la Commission en a.

Les conséquences de ce qui précède pour les études du développement sont multiples. Une chose est claire : l'agenda de nos études doit changer si nous voulons contribuer aux débats publics et politiques européens. Les notions de sécurité et de développement vont être toujours plus étroitement liées aux notions de migration, de marginalisation et de mondialisation. Cette nouvelle tendance se reflète dans des textes qui apparaissent en 2004, tel le volume que Max Spoor vient d'éditer sous le titre de Globalisation, Poverty and Conflict : A Critical « Development » Reader²² (notez les guillemets entourant la notion de développement), ouvrage dont je recommande vivement la lecture.

3. En absence d'une opinion publique bien structurée en Europe, un débat public sur l'avenir de la coopération est indispensable ; la société civile doit en prendre l'initiative ou le débat n'aura pas lieu

Qu'en est-il de l'aide au développement classique en Europe ? La conférence de La Haye a pris note des débats organisés partout en Europe par l'EADI en collaboration avec l'ECDDP²³ de Maastricht et l'ODI²⁴ de Londres. Sur la base d'une excellente communication de Maxwell et Engel²⁵, *Coopération au développement de l'UE à l'horizon 2010*, une série de débats ont été organisés, de la Finlande à l'Italie et de l'Irlande à l'Allemagne en passant par le Royaume-Uni, le Danemark et les Pays-Bas. Les conclusions de ces débats sont multiples et ne peuvent être résumées rapidement. Vous les trouverez sur le site de l'EADI (page EDC2010), que je vous invite à consulter²⁶. Permettez-moi de faire quelques observations au sujet de ces débats.

Ce qui frappe en Europe, c'est le manque d'une opinion publique vraiment européenne. Abram de Swaan le formule ainsi : il n'existe pas d'espace public européen. Il se produit, à cause d'un manque d'interactions culturelles, un déficit démocratique en « ce vide qui s'appelle l'Europe »²⁷. Ni les gouvernements ni la Commission n'ont pu engendrer une opinion publique. On pourrait dire que cela est

¹⁹ <http://www.ex.ac.uk/politics/pol_data/undergrad/jsimpson/amsterdam.htm>.

²⁰ <<http://209.157.64.200/focus/f-news/1240106/posts>>.

²¹ <<http://www.odi.org.uk/iedg/Projects/ATPP.html>>.

²² Spoor (2004), particulièrement les chapitres 2 (Pronk), 5 (Murshed) et 14 (Salih).

²³ Centre européen de gestion des politiques de développement.

²⁴ Overseas Development Institute.

²⁵ Voir note 7.

²⁶ <http://www.eadi.org/edc2010/detail_page.phtml?page=edc2010_index>.

²⁷ <http://www.europenet.org/past_newsletters/200206/deswan.htm>.

normal dans une confédération d'Etats : les électors ne se sentent pas vraiment interpellés. De l'extérieur, par contre, l'Europe a toujours été une entité et le devient de plus en plus. L'Europe se trouve ainsi dans une situation paradoxale : de l'extérieur, elle a une identité toujours plus claire tandis que de l'intérieur cette identité ne se développe pas dans le sens qu'il n'émerge pas d'opinion publique européenne. Cette situation paradoxale n'est pas grave lorsqu'il s'agit de certaines décisions qui n'affectent que les Etats membres, mais elle est fatale à la constitution d'une politique étrangère et de coopération au développement.

C'est bien pour cela que l'initiative d'organiser les débats EDC2010 est si propice. Sans être au bénéfice d'une participation financière de la Commission européenne, EDC2010 reçoit en revanche les contributions des Etats membres et des ONG. Les débats s'organisent sur la base d'un document et chaque débat nouveau peut profiter des précédents. Le tout débouchera sur une grande manifestation lors de la conférence générale de l'EADI l'année prochaine, à laquelle vous êtes tous invités. Ainsi, l'EADI fournit la base professionnelle et académique pour la formation d'une opinion publique concernant les relations extérieures de l'Union.

Le rôle des ONG est crucial dans ces débats ; en général, l'articulation de l'opinion publique est bien plus une affaire de la société civile que des gouvernements et de la Commission. A travers leurs organisations faitières, comme Eurostep, Eurocidse et Aprovev, et avec l'aide des coopératives Euforic²⁸ et Concord²⁹, il est plus probable qu'un électors européen bien informé se constitue. Ces ONG maintiennent l'intérêt des parlementaires, des politiciens et de la presse. Cela est essentiel, surtout dans les nouveaux pays membres où l'opinion publique est en général fragmentaire et négative envers la coopération au développement.

Ajoutez à cela les grands changements qui se déroulent dans cette coopération au développement. Le partenariat avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) formulé dans l'Accord de Cotonou est remis en question suite au développement d'autres formes d'organisation régionale comme le NEPAD³⁰ et l'Union africaine (Box 2004). L'organisation de la Commission européenne elle-même est en mouvement, avec la disparition de la Direction générale du développement et un conflit concernant la répartition du travail entre les différents commissaires.

Les conséquences pour les études du développement sont grandes. Les chercheurs et autres professionnels devront collaborer toujours plus étroitement avec les ONG (ou leurs organisations faitières comme Concord) et les « réservoirs d'idées » (tel l'ODI). Cela implique une autre façon de travailler, beaucoup plus en réseau et de moins en moins en « exclusivité académique ». Si notre profession veut être prise au sérieux, la base académique doit certes être solide, mais en même temps l'ouverture au débat public doit être claire.

Ainsi, l'Europe du développement se trouve en transformation radicale : la notion classique du développement est devenue inapplicable en raison de l'émergence d'autres dossiers, les politiques classiques s'avèrent irréalisables étant donné la nécessité d'établir une liaison avec la politique extérieure et de sécurité, et les formes d'organisation classiques sont inutilisables, ainsi que l'atteste le déclin d'instruments traditionnels comme les conventions de Lomé-Cotonou.

²⁸ <<http://www.euforic.org/>>.

²⁹ <<http://www.concordeurope.org/download.cfm?media=pdfUK&id=369>>.

³⁰ Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

L'Europe de la formation après la Déclaration de Bologne

Les transformations dans le monde de la coopération sont grandes ; celles dans le monde de l'éducation supérieure sont dramatiques. Avec l'acceptation de la Déclaration de Bologne, les ministres de l'Éducation des pays membres du Conseil de l'Europe (c'est-à-dire la Grande Europe, comprenant aussi la Suisse) ont mis en place une structure généralement comparable à celle des pays anglophones. La déclaration elle-même est simple comme tout : les programmes de premier cycle (bachelor) dureront trois ans au minimum après le baccalauréat, suivis d'un deuxième cycle pour le master et le doctorat. À l'aide d'un système de crédits (ECTS³¹), on espère promouvoir la mobilité des étudiants³².

Cette transformation fait partie d'une plus grande encore : la mondialisation des marchés pour l'éducation supérieure. Même les représentants des universités américaines et européennes voient l'importance de « réduire les obstacles dans le commerce international de l'éducation supérieure », mais ils « veulent utiliser des mécanismes qui se trouvent en dehors des régimes traditionnels de politique commerciale »³³. D'un autre côté, les ministres du Commerce sont intéressés par l'approche de l'éducation supérieure comme d'une commodité³⁴.

On peut voir alors la Déclaration de Bologne sous cette lumière de la mondialisation et de la commercialisation de l'éducation supérieure et de la recherche associée. Mes commentaires s'orientent surtout vers la question suivante : comment pouvons nous sauvegarder la qualité des études du développement et de la coopération internationale dans l'éducation supérieure publique européenne ?

En me basant sur mes observations à l'EADI et ailleurs, je constate :

- le manque de convergence dans l'interprétation de Bologne au niveau du bachelor, du master, voire du doctorat ;
- l'émergence d'organismes d'accréditation nationaux sans articulation européenne évidente, avec des tendances monodisciplinaires ;
- la prolifération de cours de master et de doctorat dans les universités européennes selon des critères différents ;
- l'imposition de standards monodisciplinaires ;
- le besoin urgent de renforcer les réseaux professionnels existants pour sauvegarder la qualité de l'enseignement et la recherche.

Permettez-moi d'élaborer ces observations.

Manque de convergence à cause de Bologne

La Déclaration de Bologne est une déclaration-cadre : on n'y spécifie presque rien. Le premier cycle devrait durer trois ans au minimum, mais pourrait s'étendre jusqu'à quatre ans ou plus. La longueur du deuxième cycle n'est pas spécifiée. Quelle conséquence cela a-t-il ?

³¹ Système européen de transfert des crédits.

³² <http://www.unige.ch/formcont/ressources/credit_declaration_bologne.pdf>.

³³ <http://www.aucc.ca/_pdf/english/statements/2001/gats_10_25_e.pdf>.

³⁴ <<http://www.unesco.org/iau/globalization/wto-gats.html>> et <<http://www.unesco.org/iau/pdf/iaunew81.pdf>>.

Il est trop tôt pour parler de désastre, mais on n'en est pas loin. L'évaluation par David Crosier, responsable de la mise en œuvre de Bologne à l'Association des universités européennes, n'est pas tendre. Sur la base d'une étude exhaustive, il constate que « chaque pays avance de sa propre façon vers un but commun, mais assez vague [*elusive*] », créant ainsi une « confusion » et des « contradictions » à cause des différences nationales. Ainsi « des réformes conçues pour améliorer la transparence [...] peuvent parfois troubler l'image ». Autre paradoxe, alors que le processus de Bologne promeut une structure dite orientée vers le système anglo-saxon, ce sont les universités anglaises qui se montrent les moins conscientes des changements en cours³⁵.

Il est trop tôt pour dresser un bilan, mais il est clair que Crosier pousse un cri d'alarme. Bologne peut provoquer une fragmentation de l'éducation supérieure en Europe qui sera pire que la situation précédente. Chaque pays détermine ce que veut dire un premier cycle (j'ai cru comprendre que cela existe même au niveau cantonal en Suisse !), et cela varie déjà entre trois et quatre ans selon Crosier, ce qui rend variable tout ce qui suit. La confusion est totale au sujet des types de master : je connais aux Pays-Bas le master professionnel de un ou de deux ans, le master de recherche de deux ans, des masters ouverts à tous les étudiants qui ont suivi le premier cycle dans l'université correspondante, et des masters strictement sélectifs selon des critères à développer. Toutes ces variantes sont réunies en plus dans une seule faculté... la mienne, à l'Université de Maastricht.

Conclusion : il nous faut une démarche claire de la profession pour établir des critères. Il est peu probable que l'on trouve une solution au niveau européen.

La profusion d'agences d'accréditation

Sans critères européens, les systèmes nationaux déterminent ce que veut dire un bachelor, un master ou doctorat. Arrivent les agences d'accréditation, regroupées dans une organisation européenne, ENQA³⁶. Malheureusement elles ne peuvent pas encore mettre de l'ordre dans une affaire qui est encore définie comme nationale. L'accréditation est associée à la qualité, et celle-ci est à son tour associée au pouvoir, un pouvoir toujours organisé au niveau national. Sursock³⁷ note que l'ambiguïté des discussions actuelles en Europe se manifeste surtout dans le champ de l'assurance de la qualité des programmes. Elle note en plus que « la diversité des pratiques équivaut à la diversité des acteurs »³⁸, aux niveaux tant national et européen qu'international. Etant donné que les gouvernements n'ont pas confié de mandat à l'organisation ENQA, la coopération entre pays se passe sur un mode bilatéral. Sursock doute que la notion d'accréditation puisse se matérialiser dans ces circonstances³⁹ et suggère que le *benchmarking* pourrait stimuler la qualité comme la convergence. Elle conclut que tant qu'on n'a pas de réponse à des questions telles que « Qu'est-ce que l'Europe? », « Qu'est-ce que l'éducation supérieure européenne? », « A-t-elle des caractéristiques spécifiques? », on ne peut résoudre les questions d'accréditation⁴⁰.

³⁵ <http://www.eaie.nl/pdf/F61art5.pdf>.

³⁶ European Network for Quality Assurance in Higher Education, <<http://www.enqa.net/agencies.lasso>>.

³⁷ A. Sursock, <<http://www.cepes.ro/publications/pdf/Indicators.pdf>>, pp. 67-78.

³⁸ *Ibid.*, p. 71.

³⁹ *Ibid.*, p. 72.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 73.

Ma conclusion rejoint celle à laquelle je suis parvenu au sujet de la politique de coopération européenne : en dernier ressort, ce sera à la société civile – dans le cas qui nous occupe, au secteur professionnel – de prendre ses responsabilités. N'attendons pas les gouvernements, n'attendons pas Bologne : ce serait attendre Godot.

La prolifération des cours de master

Il existe en Europe une situation étrange : dans quelques matières, les cours de master et de doctorat existent depuis longtemps. Par exemple, l'ISS⁴¹ à La Haye délivre une maîtrise en études du développement depuis cinquante ans – indépendamment des diplômes offerts par les universités néerlandaises.

Aux Pays-Bas, je m'attends à voir apparaître des masters en études du développement (partiels ou complets) dans cinq universités et dans un nombre inconnu de collèges professionnels (*Hogescholen*). Autrement dit, il va y avoir dans un petit pays une prolifération de masters dans notre champ d'études. Qui déterminera la qualité de ces cours ? Pas encore une agence européenne, et il est douteux que l'agence d'accréditation flamande et néerlandaise le fasse rapidement en raison d'un manque de capacité.

La situation des Pays-Bas se répète dans beaucoup de pays de l'Europe de l'Ouest et dans quelques pays de l'Europe du centre et de l'Est.

Imaginez que vous êtes en Afrique et que vous cherchez un cours de master en Europe – comment savoir s'il est sérieux et s'il vaut le temps et l'argent requis ? Heureusement, l'EADI a entrepris deux activités liées entre elles : établir une base de données de tous les cours de nos membres et un plan de validation de la qualité de ces cours au moyen d'une évaluation par les pairs (*peer review*). Notre candidat africain pourra ainsi s'orienter parmi l'ensemble de l'offre européenne.

Mais en définitive il sera confondu. Prenons l'expérience d'une autre maîtrise universitaire européenne pré-Bologne : celle de l'Association interuniversitaire européenne société, science et technologie (ESST). Jusqu'à présent tout marchait à merveille : dans seize universités partout en Europe, les chercheurs s'étaient unis depuis douze ans pour contribuer à une maîtrise de treize mois. Tout était réglé, jusqu'à Bologne : maintenant, la différenciation des masters est incontrôlable. C'est chacun pour soi. Mon université a décidé indépendamment que le programme durera douze mois, une autre a opté pour vingt-quatre mois... La confusion de notre candidat africain sera totale.

Je note ainsi deux tendances : la profusion des cours de master d'un côté, la profusion des critères de l'autre. Il n'y a pas une agence européenne qui puisse nous aider. Il n'y a que nous-mêmes et notre association professionnelle.

L'imposition de standards monodisciplinaires

Comment seront établis ces critères de qualité ? Comme Brennan et Shaw (2000) l'ont formulé, « la qualité [...] c'est le pouvoir » ; j'ai mentionné plus haut le pouvoir national pour établir des standards, mais au niveau national ce sont souvent les représentants des disciplines qui influent sur la distribution du pouvoir académique. Le danger, maintenant, est que cette distribution de pouvoir disciplinaire détermine

⁴¹ Institute of Social Studies.

exclusivement les standards de qualité nationaux ou même au niveau des facultés. Cela sera funeste pour les disciplines composées comme la nôtre et pour les instituts associés comme l'iuéd et l'IUHEI.

J'ajoute à cela une tendance qui y est liée, le développement de standards disciplinaires pour la promotion du personnel académique. Si les signes ne me trompent pas, ces standards seront toujours plus monodisciplinaires et accorderont la préférence aux activités et aux publications correspondantes. Cela signifie l'augmentation des formations monodisciplinaires (aux frais des cours transdisciplinaires) et des publications dans des revues disciplinaires (aux frais des revues transdisciplinaires).

Si je me borne à considérer l'Université de Maastricht, je vois cette tendance se manifester d'une façon surprenante dans la Faculté d'économie et des sciences de l'entreprise. Cette faculté vient d'être accréditée à grands frais par l'agence états-unienne pour les sciences économiques (AACSB)⁴². Les critères de publication ont été immédiatement adaptés et sont conformes aux standards nord-américains. Mes collègues se battront pour entrer dans les mêmes revues scientifiques que tous les économistes du monde, suivant les standards nord-américains. Les articles dans une discipline comme les études du développement ne sont pas pris au sérieux.

Je n'ai rien contre les universités américaines ; je suis heureux d'y avoir étudié et d'y avoir enseigné. Mais j'ai le souci qu'un champ d'études qui est fortement développé en Europe et qui souffre de « sous-développement » aux Etats-Unis ne subisse les conséquences de cette évolution.

C'est pour cela que chercheurs, enseignants et étudiants en études du développement doivent se battre pour une alternative et renforcer les réseaux professionnels.

Renforcer les réseaux professionnels

Comment renforcer nos réseaux professionnels ? Comment démontrer aux collègues sceptiques comme Koos Richelle que le développement est un secteur en pleine vigueur ? Que ce secteur est ancré dans des institutions de recherche comme l'Université de Genève, mais qu'il est aussi respecté au sein des conseils nationaux et internationaux ? Que Kofi Annan prend au sérieux les conseils de Jeffrey Sachs quant aux objectifs du Millénaire pour le développement ?

La réponse est simple : il faudra tout bonnement renforcer les réseaux existants et ne pas se laisser égarer par les tendances signalées. Il est encore possible de former une « Star Alliance », comme l'a proposé le directeur de l'ODI, Simon Maxwell. Cette alliance d'instituts européens peut établir des critères autonomes d'accréditation. Les processus peuvent être gérés entre pairs, comme dans nos revues scientifiques. Les standards doivent être stricts, mais adaptés à nos besoins – pas importés d'une seule discipline ou d'un seul pays.

L'EADI est l'association la plus grande et la plus ancienne qui couvre les études du développement en Europe. L'iuéd a été sa base pendant longtemps et je l'en remercie. Pourquoi ne pas renforcer, rajeunir et adapter notre association et établir une commission d'accréditation ? Pourquoi ne pas établir une série de critères pour évaluer nos publications scientifiques européennes selon nos critères ? Pourquoi ne pas

⁴² Association to Advance Collegiate Schools of Business, <http://www.aacsb.edu/members/Omd3/Profile_page.asp?id=1184>.

déterminer pour vous, les jeunes chercheurs, des critères d'avancement professionnel qui soient dans la ligne des demandes émises par nos collègues du Sud ?

Conclusion

L'Europe du développement vit une transformation radicale : la notion classique du développement est devenue inapplicable, les politiques classiques irréalisables, et les formes d'organisation classiques inutilisables.

L'Europe de la formation subit aussi une période de transformation radicale consécutive à la Déclaration de Bologne : la profusion des cours de master et de doctorat affecte profondément notre discipline. Une mondialisation affecte notre « industrie » et nous devons nous préparer à livrer combat. La concurrence avec les monodisciplines va aller croissant dans la recherche. Il nous faut des standards de qualité et des procédures pour veiller à cette qualité.

En somme, les professionnels de la formation et de la recherche en développement doivent faire face à des changements radicaux aussi bien dans leur discipline qu'en relation avec le paysage des relations internationales. Si l'on veut que le capital intellectuel de notre discipline poursuive son essor et s'adapte à ces transformations, il faut le réinvestir dans des projets au niveau mondial, qui nécessitent de nouveaux paradigmes et de nouvelles formes d'organisation : des projets tels que des standards de qualité basés sur l'évaluation par les pairs (*peer review*), tels qu'une bibliothèque virtuelle des études de développement, accessible aussi bien en Europe que dans le Sud, tels que des alliances, fortes mais flexibles, entre les principaux instituts pour faciliter la mobilité des étudiants.

L'IUED et l'IUHEI donnent l'exemple à Genève ; pour ma part, je ferai de mon mieux pour tisser des liens entre Genève et La Haye, pour établir une « Star Alliance » forte qui pourrait même convaincre un sceptique comme le directeur général du développement auprès de la Commission européenne, auquel je dirai alors : « Monsieur Richelle, la coopération internationale au développement est un secteur sérieux, en pleine vigueur. J'y crois. »

Et puisque j'y crois, c'est avec joie et conviction que je déclare ouverte l'année académique de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève.

Références (hors Internet)

BOX L. (with J.G. SICCAMI and L. VAN DER GOOR), 1992, *State Formation, the Role of the Armed Forces, and the Development Process*, paper for the Seminar on Development, Military Expenditures and Security, Clingendael, The Hague.

—, 2004, *The EU and the ACP Countries : Towards a Fictitious Relationship ?*, presentation, at the University of Malta – EADI seminar on the EMU and developing countries.

BRENNAN J. et SHAH T., 2000, *Managing Quality in Higher Education : An International Perspective on Institutional Assessment and Change*, Buckingham, OECD ; The Society for Research in Higher Education ; Open University Press.

RIST G., 2002 [1997], *The History of Development : From Western Origins to Global Faith*, London, Zed Books.

SPOOR M. (ed.), 2004, *Globalisation, Poverty and Conflict : A Critical « Development » Reader*, Dordrecht, Kluwer.

Leçons inaugurales déjà parues

N° 9	<i>Adieu Bodin ? Souveraineté et mondialisation</i> Zaki LAÏDI (2003, 35 p.)	CHF 5.-
N° 8	<i>Croissance, mondialisation et pauvreté. Eléments du débat et perspectives d'avenir</i> Kemal DERVIS (2000, 9 p.)	CHF 2.-
N° 7	<i>Chine trois fois muette. De la place de la Chine dans le monde d'aujourd'hui</i> Jean François BILLETTER (2000, 36 p.)	CHF 5.-
N° 6	<i>Les droits de l'homme : frein ou moteur au développement ?</i> François A. DE VARGAS (1999, 23 p.)	CHF 5.-
N° 5	<i>Enjeux de la mondialisation à la veille du IIIe millénaire</i> Rubens RICUPERO (1998, 12 p.)	CHF 5.-
N° 4	<i>La pratique de la gouvernance pour un monde responsable et solidaire (...)</i> Pierre CALAME (1996, 17 p.)	CHF 5.-
N° 3	<i>« Refonder » l'économie politique</i> George CORM (1995, 23 p.)	CHF 5.-
N° 2	<i>Les défis conceptuels de la mondialisation</i> Maurice BERTRAND (1994, 14 p.)	CHF 5.-
N° 1	<i>Développement et environnement. Humaniser l'homme ou répudier le soleil</i> Joseph KI-ZERBO (1994, 17 p.)	CHF 5.-